



### RECOURS LOI 20 SUR LE PORT DES UNIFORMES

Le 5 juillet dernier, la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec ainsi que La Fraternité des policiers et policières de Montréal déposaient un recours contestant la Loi 20 relative au port de l'uniforme lors de moyens de sensibilisation. Ce projet de loi fut adopté suite aux dernières négociations des policiers de Montréal, de certains services de police municipaux, ainsi que les agents de la paix couvrant les palais de justice. Bien entendu, ayant eu dans le passé deux épisodes historiques importants de port de jeans et de pantalons cargo lors du renouvellement de notre contrat de travail, l'Association a travaillé de concert avec nos confrères afin d'intervenir volontairement dans le recours. Encore une fois, ceci est un bel exemple de travail d'équipe au niveau provincial dans le but de faire avancer des dossiers communs qui touchent l'ensemble de la communauté policière au Québec.

Pierre Veilleux, président